

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Toulon - Licence - Informatique - Parcours Licence Informatique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Toulon - Licence - Informatique - Parcours Licence Informatique	Jury par défaut	Tous les candidats	120	881	614	844	20	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'objectif principal de cette mention est d'assurer en 3 ans une formation généraliste en informatique (algorithmique, programmation, base de données, réseaux) associée à de solides bases en mathématiques appliquées à l'informatique (logique, graphes, géométrie algorithmique).

La mention propose deux parcours durant les deux premières années de licence:

- parcours Informatique (le principal) : permettant la poursuite en 3ème année de licence Informatique;
- parcours Information et Communication (InfoComm) : permettant d'intégrer la 3ème année de la licence Information et Communication de l'UFR Ingémédia de l'université de Toulon. Celui-ci intervient au second semestre et sera sélectif (nombre de places à déterminer encore),

Les cours s'organisent en cours magistraux (CM), en travaux dirigés (TD), et en travaux pratiques (TP). Le volume horaire est d l'ordre de 25h par semaine. Cette formation est évaluée en contrôle continu.

Vous trouverez le contenu détaillé des cours sur le lien suivant : <http://www.univ-tln.fr/Licence-Informatique-parcours-Informatique.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des candidats 2023 à la première année de licence d'informatique, a été élaboré en cohérence avec les attendus nationaux et en paramétrant l'outil d'aide à la décision de la plateforme Parcoursup. Les attendus nationaux pour la Licence d'informatique exigent :

- des compétences scientifiques (en mathématiques, physique-chimie et sciences de l'ingénieur ou en Informatique et Sciences du numériques) : Ce critère a été évalué en tenant compte des notes du candidat dans chaque discipline (compétences scientifiques) et d'un score associé à la filière et aux enseignements de spécialité du candidat, obtenus sur la base des programmes nationaux en sciences (adéquation du programme suivi en sciences). L'évaluation des compétences scientifiques correspond à 50% de la note finale et l'adéquation du programme suivi en sciences correspond à 40% de la note finale.
- des compétences en communication : Ce critère a été évalué en tenant compte des notes en français (compétences rédactionnelles) de tous les candidats. Cette évaluation correspond à 10% de la note finale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un nombre croissant de demandes a été observé dans la filière Informatique (844 candidats). Beaucoup de candidats se présentent avec un parcours qui n'est pas en adéquation avec la filière demandée, ou leur dossier comporte des résultats académiques peu satisfaisants. Ces candidats se retrouvent naturellement classés à la fin du classement Parcoursup. Il est apparu depuis quatre ans, sans surprise, que les candidats de la fin du classement Parcoursup ont une probabilité de réussite extrêmement faible, voire nulle.

Nous conseillons ainsi aux candidats de bien s'informer sur les attendus de la filière et de ne pas négliger les exigences précisées. Pour celles et ceux qui n'auraient pas les pré-requis attendus et nécessaires pour le suivi des enseignements de la filière, il est fortement conseillé d'utiliser la pause estivale pour se remettre à niveau (si l'opportunité ne leur est pas donnée d'intégrer une filière moins exigeante et/ou plus en accord avec leur cursus).

Pour cette filière en particulier, un baccalauréat général est préconisé. En 1ère, les enseignements de spécialité : "Mathématiques", "Physique-Chimie" et "Numériques et Sciences Informatiques" sont préconisés. En terminale, les enseignements de spécialité : "Mathématiques" et "Numériques et Sciences Informatiques" (ou dans une moindre mesure "Physique-Chimie") ainsi qu'un enseignement facultatif de "Mathématiques expertes" sont préconisés.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Compétences scientifiques	Notes de Première et Terminale des enseignements de spécialité scientifiques (Mathématiques, de Physique-Chimie et d'informatique)	Moyenne de Première et de Terminale des notes de spécialité scientifiques	Essentiel
	Compétences rédactionnelles	Notes de Première et de Terminale de français et du Baccalauréat français	Moyenne des notes de français et du Baccalauréat français	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Compétences scientifiques	Adéquation du profil du candidat aux attendus de la filière en terme de spécialités ou de baccalauréat suivi	Score d'adéquation calculés à partir des spécialités ou de baccalauréat suivi	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Xavier LEROUX,
Président de l'établissement Université de Toulon